



Talant, le 16 juillet 2026

Madame Violaine DEMARET
Préfète de Côte-d'Or
Préfecture de Côte-d'Or
53 rue de la Préfecture 21000 DIJON

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle – Épisode de grêle du 15 juillet 2026

Madame la Préfète,

Je me permets de solliciter votre attention sur les conséquences du violent épisode orageux accompagné de fortes chutes de grêle qui a touché notre commune dans la soirée du mercredi 15 juillet 2026.

Cet épisode s'est traduit par des chutes de grêlons d'un diamètre exceptionnel, occasionnant d'importants dégâts matériels dans plusieurs quartiers de Talant : toitures endommagées, véhicules impactés, équipements extérieurs et installations privées détériorés. Je tiens à souligner qu'aucun accident corporel n'est heureusement à déplorer sur le territoire communal.

Ce phénomène a par ailleurs frappé simultanément plusieurs communes de la Métropole dijonnaise, notamment Dijon et Marsannay-la-Côte, ce qui atteste du caractère anormal et de l'ampleur territoriale de cet épisode climatique.

Au regard de l'intensité et de l'étendue des dommages constatés, je sollicite, au nom de la commune de Talant, l'engagement sans délai de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, conformément aux dispositions des articles L. 125-1 et suivants du code des assurances.

Nos services municipaux sont d'ores et déjà mobilisés afin de recenser précisément les dégâts constatés sur le patrimoine communal et d'accompagner les administrés concernés dans leurs démarches. J'invite par ailleurs l'ensemble des habitants touchés à se rapprocher sans tarder de leur compagnie d'assurance pour engager les procédures nécessaires.



Je me tiens à votre entière disposition pour vous communiquer tout élément complémentaire utile à l'instruction de ce dossier, et vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.

Je reste naturellement à votre entière disposition pour évoquer ces sujets de vive voix, et vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous,

Le Maire



Adrien GUENÉ